

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'Assemblée Générale annuelle se tiendra

Dimanche 3 avril 2022 à 10h00

À l'Auberge Le Vieux Cellier

Salon Folies Blanches

22 rue de la Mare (D723, route d'Ancenis)

La Barre Peinte 44850 LE CELLIER

Après présentation du passe vaccinal obligatoire, vous pourrez retirer le masque.

Ordre du jour :

- Délibération et vote sur le rapport moral ;
- Délibération et vote sur le rapport financier ;
- Appel à candidature pour renouvellement du CA ;
- Élections des membres du Conseil d'Administration ;

Tous les OM sont les bienvenus mais ne peuvent prendre part aux délibérations et voter à cette AG, que les adhérents à jour de leur cotisation 2021.

L'AG sera suivie d'un pot de l'amitié puis d'un repas pour les personnes qui se seront inscrites.

Menu

Terrine de foie de volaille de Maman et dés de cornichons

Filet de merlu au beurre blanc

Gratin dauphinois, champignons, fondue de poireaux

Tarte Tatin et sa boule de glace vanille

Café

Vins :

Tarani blanc et/ou rouge AOC

(1 bouteille 75 cl pour 2 personnes)

Prix du repas : 31,90 euros

Réservation de repas pour l'AG du 3 avril 2022

À retourner avant le lundi 21 mars 2022

Nom : _____ Prénom : _____

Indicatif éventuel : _____ ☎ : _____

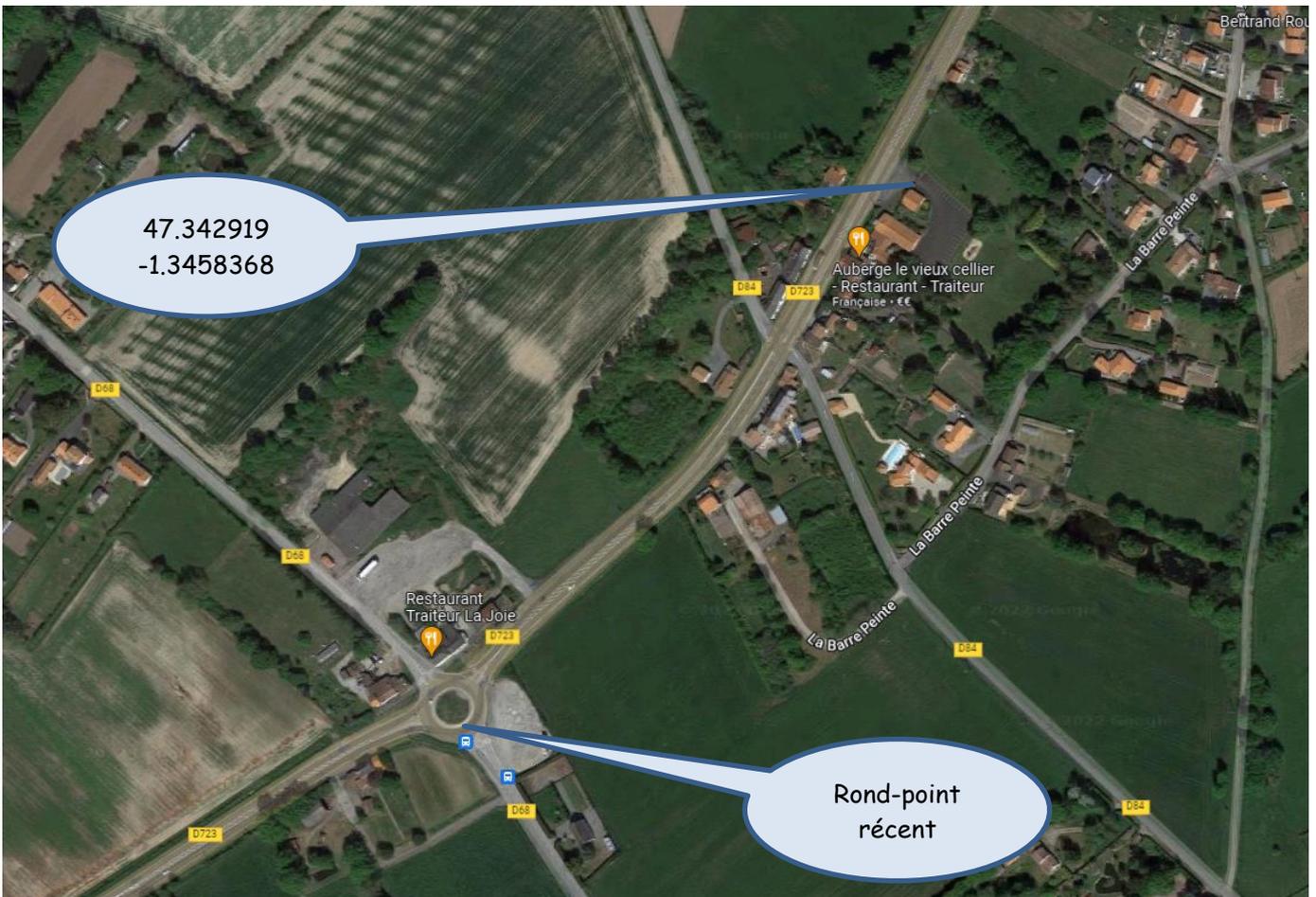
E-mail : _____

Participera à l'AG : OUI NON Participera au repas : OUI NON

Demande de me réserver _____ repas et règle le montant, soit : _____ x 31,90 = _____

par :

- Chèque : à adresser avec le présent bulletin à Joël Brousse 970 rue d'Anjou 44521 OUDON
- Virement bancaire sur le compte **FR76 1470 6000 3385 6533 5200 048** (précisez votre nom ou indicatif et la mention « repas AG »).



e-mail : arala.44@arala.fr Site : <http://arala.fr>